



STRATÉGIE

D'INVESTISSEMENT SOCIAL



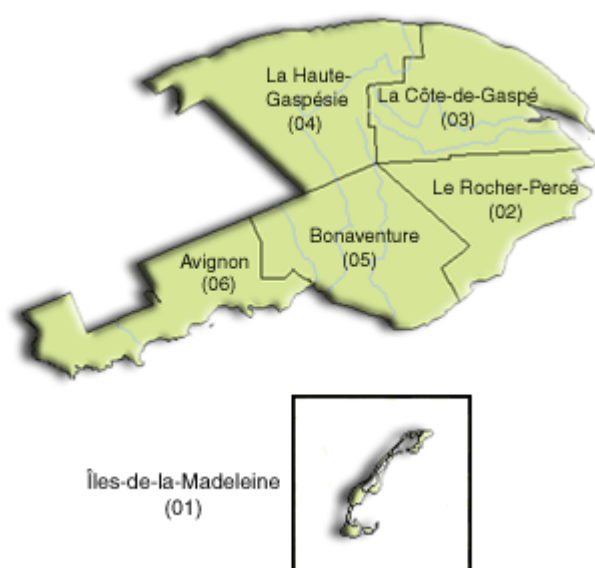
Centraide
Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine
Nous tous, ici

Janvier 2019

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

Table des matières

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL POUR CENTRAIDE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	3
CENTRAIDE INVESTIT SOCIALEMENT POUR AGIR SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE ET POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ.....	4
Les éléments clés de la vision de Centraide GÎM en lien avec son investissement social	4
Agir sur la pauvreté et l'exclusion sociale pour les personnes en situation de vulnérabilité	4
Les organismes communautaires associés à Centraide GÎM	6
Les trois champs d'action de Centraide GÎM	7
Des valeurs et des principes directeurs.....	8
Une stratégie axée sur les territoires de MRC	8
Quatres orientations stratégiques.....	9
 ANNEXE 1	
Démarche d'élaboration de la stratégie et participants	14
 ANNEXE 2	
Synthèse des constats des consultations menant à la stratégie d'investissement social	17
 ANNEXE 3	
Critères d'accréditation des organismes communautaires	23
 ANNEXE 4	
Outils pour la mise en œuvre de la stratégie	25



UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

Pour Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Centraide GÎM) est un organisme à but non lucratif et autonome qui repose sur l'engagement bénévole. Notre organisation tient une campagne de collecte de fonds annuelle et les dons amassés permettent de soutenir financièrement, chaque année, plus d'une trentaine d'organismes communautaires de la région.

La **mission** de Centraide GÎM est d'améliorer la qualité de vie des gens de sa région, notamment les plus vulnérables, et de bâtir la collectivité en incitant les citoyens et citoyennes à l'action et en suscitant l'action concertée.

La **vision** de Centraide GÎM est de devenir l'organisation incontournable pour les donateurs, indispensable pour les communautés et engageante pour tous.

Un logo qui parle



- **L'ARC en CIEL** – L'espoir d'un meilleur avenir grâce aux précieux services qui peuvent être offerts avec les dons.
- **L'être humain au centre** – la concentration de notre action sur l'épanouissement de la personne
- **LA MAIN** – qui soutient et la générosité de la population et de l'action des bénévoles

LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL, C'EST QUOI ?

Centraide GÎM est actif en Gaspésie et aux Îles depuis trente ans. Au fil du temps, l'organisme s'est doté de plusieurs outils pour encadrer son investissement social. En 2018, un nouvel exercice de réflexion et de consultation a été réalisé pour se doter d'une stratégie inclusive et unificatrice, qui permettra à Centraide de continuer sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Gaspésie et aux Îles (voir en annexe). Centraide s'est doté d'outils compréhensifs pour **cibler les priorités du milieu et les résultats souhaités par Centraide GÎM**, pour **analyser et mesurer les effets du soutien de Centraide GÎM** et pour **communiquer ces effets** afin de sensibiliser les donateurs potentiels et accroître la générosité.

Cette **stratégie** comporte une vision, des valeurs, des principes directeurs et quatre orientations stratégiques. Un **plan d'action communautaire** la complémente, il cible les besoins et priorités du milieu en lien avec les champs d'action de Centraide pour les territoires de MRC de la région. Il définit également les résultats, ou cibles, souhaités par Centraide GÎM à travers le soutien qu'il offre aux organismes associés. Finalement, un **rapport sur les changements sociaux** sera produit annuellement par Centraide GÎM pour documenter l'apport des organismes soutenus dans leurs milieux respectifs, en lien avec les champs d'action et les cibles de Centraide GÎM. On se dote également de **guides et d'outils** dédiés aux *Comités d'analyse et de relations avec les organismes* (CARO) et aux organismes associés à Centraide GÎM pour faciliter la mise en œuvre de cette stratégie. Centraide GÎM **réaffirme ainsi son soutien aux organismes communautaires** du territoire afin qu'ils puissent réaliser leurs missions et rejoindre activement les personnes en situation de vulnérabilité.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

Centraide investit socialement pour agir sur la pauvreté et l'exclusion sociale et pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA VISION DE CENTRAIDE GÎM EN LIEN AVEC SON INVESTISSEMENT SOCIAL

- Les **personnes en situation de vulnérabilité** sont **au cœur** de l'action de Centraide GÎM.
- Les **organismes communautaires accrédités et soutenus** par Centraide GÎM dans la réalisation de leur mission sont **nos principaux alliés** pour rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité et améliorer leur qualité de vie.
- Les **acteurs régionaux et locaux** en développement social sont des **partenaires de premier plan** dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ensemble nous avons un meilleur point de vue et nous pouvons aller plus loin!
- Il est crucial **d'évaluer les effets** du soutien de Centraide GÎM à partir d'un **plan d'action communautaire** visant des cibles concrètes : il est important pour nous de mettre la lumière sur **l'apport des organismes soutenus dans leur milieu** et sur les **effets** qu'ils engendrent auprès des personnes en situation de vulnérabilité, en lien avec des résultats souhaités dans les trois champs d'action de Centraide GÎM.
- **La communication des effets du soutien** de Centraide GÎM (**son rapport annuel** sur les changements sociaux produits) et **la mise en valeur des organismes soutenus** dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale constituent la fondation de la campagne de levée de fonds annuelle de Centraide GÎM.

AGIR SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel. Le gouvernement du Québec décrit « la pauvreté comme la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. »¹

¹ L-7 - LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, chapitre 1.2

L'exclusion sociale quant à elle, est « le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société »². Quand l'exclusion sociale et la pauvreté se conjuguent, elles peuvent se renforcer mutuellement. Centraide GÎM a résumé ce cercle vicieux : la pauvreté est un état de manque prenant différentes formes (financière, sociale, culturelle, affective, etc.) ; cet état de manque peut mener à l'isolement et la marginalisation de l'individu ; cette marginalisation a souvent comme conséquence la dévalorisation de l'individu, la perte de l'estime de soi et l'impression de ne plus avoir de place dans la communauté.³ Finalement, les problématiques de stigmatisation et la présence de préjugés autour de la pauvreté et de l'exclusion renforcent ce cycle et compliquent la démarche qui mène à une meilleure qualité de vie.

Toute personne peut se retrouver dans une situation de vulnérabilité : un voisin, un ami, un membre de la famille... Toutefois, au Québec, certains groupes sont plus sensibles à la vulnérabilité que d'autres en raison de leur âge, leur sexe, leur état de santé, leur situation géographique ou socio-économique, etc. La vulnérabilité peut-être ponctuelle ou perdurer dans le temps. Plus important encore, il est crucial de comprendre que les individus et les groupes peuvent améliorer leur condition de vie et sortir graduellement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, souvent avec l'aide d'organismes communautaires, tels que ceux soutenus par Centraide, et leurs partenaires.

Centraide GÎM met l'emphase sur l'intervention directe avec les personnes en situation de vulnérabilité; toutefois, il est crucial d'œuvrer en synergie entre partenaires du milieu, au sein d'une approche globale, pour avoir un effet sur la pauvreté et l'exclusion sociale. L'Opération veille et soutien stratégique, portée par le Collectif des partenaires en développement des communautés, a fait ressortir certains apprentissages collectifs suite à la mise en œuvre des Alliances pour la Solidarité dans les différentes régions du Québec. Cette instance cible quatre axes d'intervention en matière de lutte à la pauvreté :

- « Un premier axe dirigé vers **l'individu** (développement et renforcement des capacités, accompagnement social, soutien à l'intégration et à l'insertion, etc.)
- Un second orienté vers **les milieux de vie, la communauté et le territoire** (qualité de vie, cadre de vie, accessibilité des services et ressources, organisation des services, conditions de participation, sécurité et appartenance, réseau, etc.)
- Un troisième orienté vers la **dimension politique et structurelle** de la pauvreté (lutte contre les discriminations et les préjugés, défense des droits sociaux, conditions de vie, etc.)
- Un quatrième [...] qui conjugue les trois autres perspectives dans une **approche globale** (sociale, économique, politique, territoriale), [...]. »⁴

² Centre étude sur la pauvreté et l'exclusion, AVIS SUR LA MESURE DE L'EXCLUSION SOCIALE ASSOCIÉE À LA PAUVRETÉ : DES INDICATEURS À SUIVRE..., 2015, page 6.

³ Centraide GÎM, Cadre de référence lié aux investissements sociaux 2016.

⁴ Opération veille et soutien stratégique [Fiche 4 Vision de la pauvreté](#), 2018

Centraide GÎM reprend ces quatre axes d'intervention dans sa Stratégie d'investissement social :

LA PERSONNE AU CŒUR DE L'APPROCHE DE CENTRAIDE GÎM	AGIR DANS LES MILIEUX DE VIE, LA COMMUNAUTÉ ET LE TERRITOIRE
Centraide soutient des organismes communautaires qui œuvrent directement avec les personnes en situation de vulnérabilité vers l'amélioration de leur qualité de vie.	Centraide GÎM est actif au sein des réseaux d'acteurs en développement social de la région et encourage l'action concertée, la collaboration et le bénévolat. Nous nous dotons d'une stratégie axée sur les territoires de MRC.
INCORPORER LA DIMENSION POLITIQUE ET STRUCTURELLE	UNE APPROCHE GLOBALE
Centraide GÎM œuvre au sein d'un mouvement qui informe et sensibilise la communauté aux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Centraide GÎM fait le pont entre sa campagne de financement, le milieu économique et sa stratégie d'investissement social. Nous participons également aux démarches intégrées en développement social dans l'ensemble du territoire.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ASSOCIÉS À CENTRAIDE GÎM

Il y a une variété importante d'organismes communautaires. La stratégie de Centraide GÎM fait référence aux organismes communautaires autonomes **qui œuvrent dans le secteur élargi de la santé et des services sociaux** et qui sont reconnus par le CISSS Gaspésie et le CISSS des Îles dans leur [répertoire d'organismes communautaires](#), par une table des organismes communautaires locaux ou par une instance de concertation reconnue par le [Réseau québécois de l'action communautaire autonome](#).

Ces organismes communautaires autonomes jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce à tous les jours. Ces organismes sont diversifiés dans leurs approches, leurs activités, ainsi que leurs clientèles, se retrouvant souvent en première ligne pour accueillir et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité et favoriser le développement de leur plein potentiel. Les organismes communautaires représentent une richesse inestimable pour une communauté. Ils sont enracinés dans le tissu social de leur milieu, répondent à des besoins souvent pressants et constituent un lieu d'appartenance et de participation sociale. Ces organismes sont à l'origine de nombreux changements sociaux qui permettent à la collectivité de cheminer vers une meilleure qualité de vie.

Voici les principes de l'action communautaire autonome⁵ :

- Être un organisme à but non lucratif;
- Être enraciné dans la communauté;
- Entretenir une vie associative et démocratique;
- Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
- Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
- Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public ou parapublic.

⁵ Sur le site web du [Réseau de l'action communautaire autonome du Québec](#).

Les enjeux auxquels font face les organismes communautaires sont nombreux. Il est difficile pour plusieurs de faire face à ceux-ci et de répondre adéquatement aux besoins grandissants des personnes en situation de vulnérabilité. Centraide GÎM demeure à l'écoute des besoins des organismes, tout en adaptant le soutien offert, en modulant sa stratégie d'investissement social et en tenant compte de leurs enjeux respectifs, soit par exemple :⁶

- Manque de financement récurrent à la mission de base des organismes.
- Augmentation des demandes de services ou émergence de nouveaux besoins/services (liste d'attentes pour les services, coupures de services dans le milieu public, etc.)
- Enjeux des ressources humaines dans les organismes (roulement et essoufflement du personnel, etc.)⁷.
- Surcharge de travail liée entre autres à la recherche de financement, à la levée de fonds, à la reddition de compte, à l'hyperconcertation, à la hausse des demandes de services, etc.
- Sentiment de travailler dans « l'urgence », difficulté de planifier à long terme.
- Manque de reconnaissance.

Les organismes continuent toutefois de rejoindre les personnes dans leurs communautés et répondent à des besoins souvent grandissants. Face à la diversité des organismes communautaires, Centraide GÎM a établi des critères de base pour définir les organismes qu'il accrédite et soutient (voir en annexe).

LES TROIS CHAMPS D' ACTIONS DE CENTRAIDE GÎM

Afin d'orienter concrètement ses investissements sociaux, Centraide GÎM cible trois champs d'actions prioritaires et sept sous-champs d'action. Les organismes associés à Centraide GÎM œuvrent dans une ou plusieurs de ces dimensions.

Assurer l'essentiel

- Assurer la sécurité et l'autonomie alimentaire

Soutenir l'enfance, la jeunesse et la famille

- Stimuler le développement des 0-5 ans
- Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Soutenir les parents et les familles

Briser l'isolement social

- Brisser l'isolement des aînés
- Favoriser l'inclusion des personnes handicapées
- Aider les personnes en situation de crise, en difficulté ou avec un enjeu de santé mentale

⁶ Les enjeux des organismes communautaires ressortent du sondage réalisé par Centraide GÎM avec les organismes soutenus et des discussions avec ceux-ci lors des consultations en lien avec cette stratégie d'investissement social en 2018.

⁷ Voir la nouvelle [Enquête salariale des organismes communautaires et autonomes œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux](#)

Pour plus d'information sur ces champs d'action, consulter le **plan d'action communautaire**, un document complémentaire à cette stratégie. Afin de mieux cibler ses investissements sociaux, Centraide GÎM s'est doté d'un plan détaillant les besoins et priorités du milieu. L'analyse et le suivi des effets du soutien de Centraide GÎM se réalisent également à travers ce plan d'action communautaire. Un **rapport sur les changements sociaux produits** par les organismes soutenus sera produit annuellement.

DES VALEURS ET DES PRINCIPES DIRECTEURS

Les valeurs du mouvement Centraide imprègnent toutes ses interventions et actions. Les voici :

- Favoriser l'**intégration** de tous et faire preuve de **confiance, d'intégrité, de transparence** et de **respect**;
- Jouer un rôle de premier plan tout en restant **neutre**;
- Accueillir la **diversité**;
- Mettre en valeur le **bénévolat, l'innovation, les partenariats, la concertation et l'action collective**.

Les principes directeurs de la Stratégie d'investissement social ; vers l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité.

Les principes directeurs forment une trame de fond vers l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Ces principes sont reconnus par les acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la région, ils ressortent des différentes instances de concertation de la région. Des efforts sont mis en œuvre, par Centraide GÎM et par les organismes soutenus, afin d'assurer l'intégration de ces principes dans la réalisation de leur mission, de façon graduelle et transversale.

- **Rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité** en assurant leur dignité, en acceptant la différence et en favorisant l'inclusion sociale.
- **Miser sur le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité** ; encourager les interventions qui leur permettent d'accroître leur estime personnelle et leur autonomie et de cheminer à leur rythme vers une plus grande qualité de vie.
- **Faciliter l'accessibilité physique et géographique des services aux personnes en situation de vulnérabilité** ; installations pour personnes à mobilité réduite, transport des personnes vers les services ou activités, offres de service dans les communautés éloignées, etc.
- **Agir de façon concertée** pour répondre aux besoins du milieu ; encourager **la collaboration et l'action collective** dans les interventions avec les personnes en situation de vulnérabilité.

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LES TERRITOIRES DE MRC

Centraide GÎM investit dans le milieu à partir d'une approche par territoire de MRC. Cette approche territoriale nous permet de tenir compte des milieux de vie, des communautés et des territoires dans l'analyse des demandes d'aide financière et dans le suivi des effets du soutien de Centraide GÎM avec les organismes associés. Pour les organismes qui œuvrent dans plusieurs MRC, cette réalité est prise en compte dans les territoires ciblés.

- La stratégie d'investissement social est construite à partir d'une analyse territoriale des besoins et priorités de chaque MRC et de la région. Des fiches territoriales sont construites, en collaboration avec les instances de concertation intégrée en développement social en place dans chaque MRC, aux Îles et régionalement ; elles sont intégrées dans notre **plan d'action communautaire**.

- L'analyse des demandes de financement et le suivi des effets de l'apport de Centraide se réalisent avec des bénévoles membres des *Comités d'analyse et de relation avec les organismes (CARO)* dans chaque MRC de la Gaspésie et aux Îles. On utilise le **plan d'action communautaire** pour cette analyse.
- Les dons recueillis dans une MRC restent dans la MRC. Les dons régionaux sont répartis selon l'indice de défavorisation sociale et matérielle de chaque MRC de la Gaspésie et des Îles.

I QUATRES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Centraide GÎM a réalisé une série d'exercices de consultations pour faire ressortir des constats en lien avec le soutien qu'il offre aux organismes communautaires, les champs d'actions prioritaires et les rôles qu'il pourrait prendre en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Vous pouvez consulter une en annexe. À partir de ces constats, Centraide GÎM propose quatre orientations stratégiques qui ont été validées par les acteurs concernés.

1

Centraide GÎM s'engage dans une relation durable et enrichissante avec des organismes communautaires dynamiques et pertinents dans la réalisation de leur mission auprès des personnes en situation de vulnérabilité, au sein des champs d'action de Centraide GÎM et en lien avec les besoins du milieu.

- ▲ **Centraide GÎM offre un soutien financier à des organismes communautaires pertinents, qui œuvrent directement avec les personnes en situation de vulnérabilité, ce tout en répondant aux besoins/priorités de leur milieu ainsi qu'aux champs d'action de Centraide**
 - L'organisme est accrédité par Centraide GÎM (voir les critères d'accréditation en annexe).
 - L'organisme soutenu travaille directement avec les personnes en situation de vulnérabilité, avec une approche qui répond aux valeurs et aux principes directeurs de Centraide GÎM.
 - L'organisme remplit sa mission et démontre un lien entre celle-ci et le plan d'action communautaire de Centraide GÎM (fiches des besoins et priorités du milieu par champs d'action de Centraide GÎM et par territoire de MRC).
- ▲ **Centraide GÎM mise sur la qualité des relations à long terme avec les organismes soutenus et sur un appui à la réalisation de leur mission globale.**
 - Centraide GÎM offre un financement à la mission sur une base triennale : la demande se fait aux trois ans et les montants sont confirmés annuellement (en lien avec les résultats de la campagne de financement et la reddition de compte annuelle des organismes soutenus). Au besoin, un fonds d'urgence est disponible aux organismes pour pallier certaines situations exceptionnelles et imprévues qui empêchent la prestation des services.

- Centraide GÎM vise l'harmonisation et la simplification de la reddition de compte annuelle des organismes, ce en la basant majoritairement sur leur rapport annuel, entre autres, pour qu'ils puissent mettre leurs énergies sur les actions qui touchent directement les personnes en situation de vulnérabilité.
- La communication et la transparence sont au cœur des relations avec les organismes : Centraide GÎM encourage le dialogue et la proximité avec les organismes associés (visite d'organismes, rencontre annuelle entre organismes et Centraide, etc.).
- L'accréditation de nouveaux organismes se fait graduellement, afin de maintenir un niveau soutenu de financement aux organismes déjà accrédités.
- Centraide définit clairement l'accompagnement offert aux organismes soutenus, autre que le soutien financier, et s'assure d'harmoniser cet accompagnement avec les autres acteurs du milieu, ce avec écoute, référencement, soutien individualisé au besoin, etc.

2

Centraide GÎM est actif au sein des réseaux d'acteurs en développement social de la région et encourage l'action concertée, la collaboration et le bénévolat

▲ Centraide GÎM encourage fortement la collaboration des organismes soutenus avec leur milieu et l'action bénévole.

- La participation des organismes soutenus aux instances de concertation pertinentes à leur mission (locales ou régionales), et leurs efforts de collaboration avec d'autres organismes du milieu (projets collectifs et partenariats, etc.), font partie des critères d'analyse et de suivi des demandes de soutien pour Centraide GÎM.
- Les organismes soutenus encouragent l'action bénévole pour réaliser leur mission dans leur milieu.

▲ Centraide GÎM collabore activement avec les acteurs régionaux et locaux en développement social, pour renforcer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Centraide GÎM officialise et clarifie la participation de ses employés et bénévoles aux instances de concertation et aux réseaux de partenaires locaux et régionaux pertinents (RESSORT, démarches intégrées en développement social des MRC, instances de concertation et regroupements d'organismes communautaires pertinents).
- Centraide crée des liens entre sa stratégie d'investissement social et son plan d'action communautaire, et les autres plans/outils existants en développement social en Gaspésie et aux Îles, pour ainsi faciliter la collaboration avec les acteurs régionaux et locaux et les bailleurs de fonds.
 - Collaboration pour répondre aux besoins des organismes communautaires, les accompagner et les mettre en valeur.
 - Création de leviers pour compléter les soutiens financiers offerts aux organismes communautaires.
 - Collaboration dans l'évaluation des effets, en lien avec les besoins/priorités des milieux.

Centraide se dote d'outils cohérents afin d'analyser les demandes de financement et d'évaluer les effets des organismes soutenus dans leur milieu, en collaboration avec les organismes associés et les acteurs en développement social locaux et régionaux pertinents

- ▲ Centraide GÎM maintient un **plan d'action communautaire** : un portrait et une vision concertée des enjeux et priorités du milieu en lien avec ses champs d'action et ce, pour chaque territoire de MRC (fiches par champs d'action et par territoire de MRC).
 - Centraide GÎM reste à l'écoute des besoins et priorités du milieu en participant activement aux démarches intégrées en développement social locales et régionales et à d'autres instances de concertation pertinentes.
 - Centraide GÎM élabore et met à jour un plan d'action communautaire (un portrait du milieu, des acteurs et des besoins/priorités/résultats souhaités). Ce document complémentaire est composé de fiches par territoire de MRC et de fiches par champs d'action. Centraide GÎM consulte les organismes soutenus et partenaires du développement social au besoin pour compléter/ bonifier son plan d'action communautaire.

- ▲ Centraide GÎM se dote de **méthodologies quantitatives et qualitatives cohérentes, de résultats souhaités et d'indicateurs pour évaluer l'effet des organismes soutenus dans leur milieu et produire un rapport annuel sur les changements sociaux produits.**
 - Centraide GÎM se dote d'une liste succincte de résultats souhaités et d'indicateurs pour chacun de ses champs d'action, au sein de son plan d'action communautaire;
 - Les organismes soutenus répondent à certaines exigences lors de leur demande d'accréditation, de leur demande de financement et de leur reddition de compte annuelle:
 - Les organismes soutenus démontrent le lien entre leur mission et l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité.
 - L'organisme soutenu démontre comment sa mission et ses actions répondent à certains besoins/priorités du milieu.
 - En collaboration avec Centraide GÎM, l'organisme soutenu choisit quelques résultats souhaités et indicateurs parmi la liste proposée dans les fiches par champs d'action du plan d'action communautaire. Les organismes soutenus documenteront annuellement les résultats et indicateurs quantitatifs choisis. Pour bonifier l'évaluation de l'apport des organismes au milieu, Centraide GÎM encourage la réalisation de processus d'évaluation qualitatifs ou participatifs par les organismes soutenus, en lien avec les résultats souhaités par l'organisme, au moins une fois lors du cycle triennal de financement.
 - Centraide GÎM outille et accompagne les organismes soutenus dans l'évaluation de leur apport à la communauté et des changements sociaux qu'ils génèrent. Il encourage également les organismes à intégrer la reddition de compte dans leur rapport annuel.
 - Centraide GÎM outille et accompagne les membres CARO de chaque MRC vers l'analyse des demandes de financement et le suivi/évaluation de l'apport des organismes soutenus à la communauté ainsi que des changements sociaux produits par ceux-ci.

- Centraide GÎM produit annuellement un rapport sur les changements sociaux générés par les organismes qu’il soutient, à partir des résultats souhaités dans les champs d’action de Centraide GÎM et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs documentés par les organismes.

▲ **Centraide GÎM collabore avec les acteurs régionaux et locaux, pour évaluer les avancées dans la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale et l’amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité.**

- Centraide GÎM collabore avec des bailleurs de fonds pertinents pour harmoniser les méthodes de financement et la reddition de compte et pour évaluer conjointement l’apport des organismes dans leur milieu et les changements sociaux générés par ceux-ci.
- Centraide GÎM collabore avec les organismes soutenus et les acteurs locaux et régionaux du développement social pour comparer, évaluer et analyser les changements sociaux et les avancées collectives vers la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale et l’amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité
- Au besoin, Centraide GÎM établit des partenariats avec des cégeps et universités, des centres de recherche, des institutions ou des acteurs régionaux/locaux, afin de réaliser des projets spécifiques d’évaluation d’effets ou d’impacts (on pense particulièrement au CIRADD, affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles, à l’UQAR, etc.).

4

Centraide GÎM informe et sensibilise la communauté aux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale et aux effets de l’apport des organismes soutenus dans leur milieu pour maintenir et accroître la générosité

▲ **Centraide utilise les médias traditionnels (radio et journaux) et sociaux (site web, Facebook, infolettre, etc.) pour informer et sensibiliser la population sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux en développement social.**

- Diffusion des éléments parlants du rapport annuel sur les changements sociaux produits par Centraide GÎM.
- Centraide GÎM axe ses efforts de communication sur certaines thématiques prioritaires :
 - Sensibiliser la population aux réalités et besoins des personnes vivant dans un contexte de pauvreté et d’exclusion sociale.
 - Diminuer les stéréotypes ou préjugés envers les personnes en situation de vulnérabilité.
 - Mettre en valeur l’apport des organismes soutenus sur la qualité de vie des gens en situation de vulnérabilité et les enjeux de ces organismes.

▲ **Centraide GÎM met en valeur l’apport à la communauté des organismes qu’il soutient, en collaboration avec ceux-ci, tout en misant sur la visibilité de Centraide GÎM dans le milieu.**

- Centraide GÎM encourage et outille, au besoin, les organismes associés à communiquer leur impact et les effets de la mise en œuvre de leur mission auprès des personnes en situation de vulnérabilité et dans leur communauté.

- Centraide GÎM met en valeur l'apport des organismes soutenus dans leur milieu et les changements sociaux qu'ils génèrent, en visant particulièrement les donateurs, les élus et les citoyens, avec des outils de diffusion et de communication parlants (témoignages, capsules radio ou vidéos, outils réseaux sociaux, visite d'organismes ou témoignages en entreprises/institutions, etc.)
 - Les organismes soutenus assurent une bonne visibilité à Centraide et participent activement à la campagne de levée de fonds.
- ▲ **Centraide GÎM utilise les fruits de son rapport sur les changements sociaux produits pour accroître la générosité des donateurs! Faire le pont entre le milieu économique et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**
- Accroître l'intérêt et la confiance du donateur envers Centraide : milieux de travail, élus, municipalités et MRC, entreprises, chambres de commerce, etc.
 - Éveiller l'intérêt des gens pour le don et le bénévolat!

1. **Présentation et validation de la démarche** vers une Stratégie d'investissement social au CA de Centraide GÎM (février 2018)
2. Mise en place **d'un comité d'investissement social** pour encadrer la réalisation de la Stratégie d'investissement social CGÎM (février 2018)
3. **Cueillette et compilation de données existantes** auprès de Centraide GÎM et des partenaires en développement social de la GÎM. Établir un portrait des principaux enjeux de développement social en GÎM, par territoire de MRC et en lien avec les grands champs d'action de Centraide. (février-mai 2018)
 - Bilan préliminaire des investissements communautaires de Centraide GÎM (par champs d'action, nombres et type de services rendus, etc.)
 - Élaboration de deux bases de données : acteurs et outils de développement social (portrait, plans existants en développement social) et enjeux de développement social prioritaires en GÎM dans les champs d'action de Centraide.
4. **Consulter la collectivité** pour compléter et bonifier le **portrait** et pour établir des **constats** en lien avec les enjeux et priorités en développement social en GÎM et les impacts des actions et investissements actuels de CGÎM (constats) (mars à mai 2018).
 - Sondage auprès des organismes soutenus par Centraide GIM et aux acteurs locaux et régionaux du développement social en Gaspésie et aux Îles + suivi téléphonique et rencontres au besoin.
 - Participation aux réseaux de développement social GÎM (démarches intégrées en développement social pour chaque MRC et démarche régionale) et rencontre avec les coordonnateurs de ces démarches.
 - Participation au comité co-accompagnement en développement social – rencontre d'évaluation avec différents bailleurs de fonds des démarches intégrées en développement social (fin mai 2018)
 - Rencontre des membres CARO (lors de la ronde d'allocation) : réflexion et constats sur les investissements sociaux de Centraide GÎM.
 - Rencontre et collaboration avec Fondation communautaire GÎM pour nourrir nos réflexions respectives vers une Stratégie d'investissement social pour Centraide GÎM et un rapport de signes vitaux pour la Fondation communautaire.

5. Rencontre avec équipe Centraide GÎM pour finaliser les **constats** préliminaires de Centraide GÎM en lien avec son investissement social. Rédaction d'un **document de travail** incluant les principaux constats et observations retenus lors des consultations – préparation de l'atelier de réflexion. (juin 2018)
6. **Atelier de réflexion** avec les membres Centraide GÎM et des acteurs locaux et régionaux en développement social en Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Trois thématiques sont abordées : vers un meilleur soutien aux organismes communautaires, proposition de rôles pour Centraide GÎM – au-delà du financement, constats et priorités en lien avec les champs d'action de Centraide GÎM.
7. **Élaboration du plan de communauté préliminaire** (fiches par territoire de MRC et fiches par champs d'action) et rédaction d'une proposition de stratégie d'investissement social (vision, principes directeurs, valeurs et orientations stratégiques) (septembre à octobre 2018)
8. **Tournée de consultation par MRC** (septembre à novembre 2018). Consulter des acteurs clés de la collectivité (développement social, organismes soutenus, municipalités, MRC, ministères, services sociaux, etc.) pour bonifier et valider les éléments clés de la Stratégie d'investissement social et les fiches par territoire.
 - a. Rencontre des organismes soutenus en septembre 2018 pour discuter des principaux éléments de la Stratégie d'investissement social (principes directeurs et orientations stratégiques)
 - b. Rencontres individuelles avec les membres du comité d'investissement social pour valider et bonifier les principaux éléments de la Stratégie d'investissement social.
 - c. Réalisation d'un focus groupe avec acteurs clés et organismes soutenus dans chacune des MRC de la Gaspésie et aux Iles pour valider et bonifier les éléments de la Stratégie d'investissement social, les fiches par territoire de MRC et les fiches par champs d'action. En collaboration avec la Fondation communautaire GÎM dans le cadre de leur projet signes vitaux. (Octobre à novembre 2018)
9. **Rencontres et discussions téléphoniques avec des acteurs** du développement social pour compléter/bonifier les fiches par champs d'action (portrait, enjeux prioritaires et résultats souhaités dans chaque champ d'action) et peaufiner les fiches par territoire. Envoi des fiches par champs d'action et fiches finales par territoire pour leur validation/bonification aux acteurs intéressés. (décembre 2018 à mars 2019)
10. **Rédaction finale** de la Stratégie d'investissement social Centraide GÎM avec les outils qui l'accompagne : plan d'action communautaire, outils pour les organismes soutenus, guide pour les membres CARO. (janvier - mars 2019)
11. **Adoption de la Stratégie d'investissement social** par le CA de Centraide GÎM (février 2019)

12. **Rencontre avec équipe et CA de Centraide GÎM pour compléter/adopter le plan d'action communautaire** et les outils pour la ronde d'allocation annuelle de Centraide GIM (formulaire de demande de financement et de reddition pour les organismes soutenus, guide d'analyse et de suivi des changements sociaux pour les CARO, etc.) (mars 2019)

13. **Diffusion de la Stratégie et du plan d'action communautaire** (avril 2019)

Liste des acteurs consultés

Environ 70 personnes ont été consultées lors de la démarche d'élaboration de cette stratégie.

- Les membres du CA et du CARO de Centraide GÎM
- Les 30 organismes soutenus par Centraide GÎM + autres organismes communautaires intéressés par la démarche.
- Les 8 coordonnateurs + agents de mobilisation des 6 démarches intégrées en développement social en Gaspésie et aux Îles.
- Les 8 organisateurs communautaires du CISSS (dans chaque MRC).
- La coordination du programme de soutien aux organismes communautaires CISSS.
- Des ressources à la direction de santé publique GÎM : agente pour la sécurité alimentaire et le développement des communautés, équipe de la table régionale des saines habitudes de vie.
- La coordination du Regroupement des MRC de la Gaspésie.
- La représentante de la Table de concertation en sécurité alimentaire GÎM.
- La représentante d'Avenir d'enfants et de Complice persévérance scolaire GÎM.
- La coordination et l'agent de mobilisation du RESSORT
- La direction du Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie et des Îles (ROCGÎM).

De plus, l'agente de développement et la direction de Centraide GIM ont participé à plusieurs rencontres avec les démarches intégrées en développement social des MRC de la Gaspésie et des Îles et avec les partenaires régionaux.

Constats en lien avec les orientations stratégiques de la Stratégie d'investissement social de Centraide GÎM

Voici la liste des constats émanant des rencontres et activités de consultations avec les acteurs clés : donateurs, organismes soutenus par Centraide GÎM, membres du CA et des CARO, acteurs locaux et régionaux du développement en GÎM.

- Sondages et discussions avec organismes soutenus de Centraide GÎM et acteurs régionaux ou locaux en développement social au printemps 2018
- Rencontre avec les membres des comités CARO au printemps 2018
- Actes de l'atelier 1 vers une Stratégie d'investissement social pour Centraide GÎM : juin 2018

Les constats ont été divisés en quatre catégories qui formeront les piliers pour la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement social.

- Stratégies pour consolider la collaboration entre Centraide GÎM et les organismes soutenus dans leurs efforts de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'au sein des trois champs d'action de CGIM.
- Stratégies pour bâtir des milieux de vie rassembleurs : promouvoir, encourager et faciliter l'action concertée et collective, le bénévolat et la collaboration vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Stratégies pour analyser les demandes de financement et cibler/mesurer les impacts en lien avec les priorités locales et les champs d'action de Centraide GÎM.
- Stratégies pour informer et sensibiliser la communauté aux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et aux impacts de l'apport de Centraide GÎM en lien avec ses champs d'action (pont vers la campagne de levée de fonds et les donateurs)

1. Stratégies pour consolider la collaboration entre Centraide GÎM et les organismes soutenus dans leurs efforts de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et au sein des trois champs d'action de CGIM.

LE POSITIF

- On salue l'approche humaine et l'intérêt de Centraide GÎM pour les organismes soutenus (disponibilité, collaboration, facilité des relations, bonne écoute et respect).
- Le financement des organismes pour le **soutien à la mission** est un incontournable pour les organismes soutenus Il est facilitant et permet une meilleure gestion des finances de l'organisme. 94% de satisfaction pour le soutien à la mission.
- On propose de poursuivre le financement à la mission, sur les assises de collaboration et de transparence existantes, en continuant de respecter l'autonomie des organismes soutenus. On a également proposé de bonifier le financement à la mission pour des projets collectifs ou du soutien technique (à la mise en valeur des organismes, entre autres).
- 95% des organismes soutenus évaluent la qualité de leur relation avec Centraide GÎM à 8/10 ou plus (70% accordent 10/10)

À CONSOLIDER...

- Continuer de travailler sur les communications, la transparence et la collaboration entre les organismes soutenus et Centraide GÎM.
- Mieux définir et communiquer le rôle et les responsabilités du siège de représentant d'un organisme soutenu sur le CA.
- Continuer les efforts d'adaptation de Centraide GÎM et des organismes soutenus, pour ajuster les périodes de levées de fonds exclusives à Centraide GÎM lors de la campagne annuelle.
- Aux Îles : on propose de tenir annuellement une rencontre entre Centraide GÎM, organismes soutenus, CARO et cabinet de campagne (pour échanges, réseautage, etc.)
- En Gaspésie, on propose également des rencontres de réflexion en groupe (organismes soutenus et Centraide GÎM) environ aux 2 ou 3 ans.
- Visite régulière des organismes soutenus par la permanence et/ou CARO de Centraide GÎM (à quelle fréquence?)
- Accroître la visibilité de Centraide GÎM dans les organismes et la visibilité des organismes chez Centraide GÎM : 60% sont en accord avec bonification du rapport annuel (+ de visibilité de Centraide) et 65% sont en faveur de partager des photos, vidéos et témoignages de leur impact dans leur milieu.
- Consolider le soutien aux organismes : Centraide GÎM offre déjà un certain accompagnement aux organismes qu'il soutient (demandes ponctuelles des organismes). Cet accompagnement pourrait être généralisé ou bonifié.

2. Stratégies pour bâtir des milieux de vie rassembleurs : promouvoir, encourager et faciliter l'action concertée et collective, le bénévolat et la collaboration vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

LE POSITIF

- Bonne participation des organismes soutenus aux réseaux de développement social de leur MRC (sondage – 16 organismes). 69% participent activement ou très activement 12% participent aux grandes rencontres, 19% ne participent pas ou ne connaissent pas ces réseaux.
- Les réseaux de développement social sont pertinents et en lien direct avec les besoins des bénéficiaires d'un organisme comme le nôtre. L'expérience est souvent positive pour les organismes sur les chantiers de travail ou les tables de concertation.
- Les MRC et les réseaux d'acteurs en développement social + CISSS sont devenus des alliés essentiels à la réalisation de la mission des organismes. Cependant, il faut pouvoir se dégager des ressources humaines pour s'y impliquer.
- On salue l'effort de Centraide GÎM pour se rapprocher des mobilisations locales en développement social.

MAIS IL Y A DE LA RÉTICENCE AU FINANCEMENT D'ACTIONS COLLECTIVES OU D'INSTANCES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL.

- 78% des participants à l'atelier propose que Centraide GÎM encourage la réalisation d'actions collectives, mais sans financement direct (soutien aux organismes, participation aux concertations, application valeurs et principes, etc.)
- La participation de Centraide GÎM aux regroupements en développement social sous forme d'échange n'implique pas nécessairement leur financement.

- Le financement des actions collectives et concertées est très en vogue, mais il est fragilisant pour les organismes, qui sont amenés à développer des projets aux dépens parfois de services de base essentiels. Un financement à la mission adéquat / consolidé permettra aux organismes de participer activement aux démarches de concertation et amènera des projets étudiés de toute façon.

RÔLES PROPOSÉS POUR CENTRAIDE GÎM EN LIEN AVEC LA CONCERTATION, L'ACTION COLLECTIVE, ETC.

- Ne pas dédoubler les efforts de concertation et d'action concertée. Chaque MRC de la Gaspésie et de la communauté maritime des Îles a une instance de concertation intégrée en développement social et il est important de construire sur les assises existantes (priorités établies et processus en cours).
- Établir un ancrage avec les démarches en développement social des MRC, pour arriver à faire un lien entre le soutien aux organismes et les enjeux en développement social du territoire.
- Établir et maintenir des canaux de communication et des rencontres périodiques entre acteurs locaux et régionaux en développement social. Les acteurs apprécieraient plus d'informations sur les actions et le soutien de Centraide GÎM.
- Promouvoir le bénévolat et l'entraide est au cœur des valeurs de Centraide. On constate, entre autres, un besoin de relève au niveau du bénévolat dans les organismes (CA, comités, travail direct avec personnes isolées, etc.).

VERS UNE APPROCHE TERRITORIALE POUR CENTRAIDE GÎM

- Approche territoriale par MRC: Comprendre et s'approprier le portrait, les besoins et les priorités des milieux locaux (et régionaux) en lien avec le développement social. Participer aux rencontres et être à l'écoute des acteurs locaux et régionaux en développement social.
- À tenir compte : plusieurs secteurs dévitalisés et des communautés isolées et vulnérables (ciblés dans les plans de développement social) pourraient bénéficier de cette approche. Des organismes communautaires accrédités pourraient (en lien avec d'autres organismes) cibler une intervention dans ces milieux par l'entremise de leur mission et de leur financement de Centraide GÎM.

POUR LE DONATEUR « CE QUI EST DONNÉ DANS LA MRC RESTE DANS LA MRC »

- La vision par territoire de MRC est constructive. Il y a beaucoup de disparités entre les territoires et il y a un fort sentiment d'appartenance dans chaque MRC. 76% des organismes soutenus et acteurs qui ont répondu prônent une approche territoriale par MRC
- Centraide GÎM pourrait faire un meilleur arrimage avec les démarches en développement social des MRC. Pour les organismes régionaux, il faudrait penser à une approche régionale.
- L'indice de défavorisation nous paraît un bon indice pour atteindre l'équité régionale dans le partage des dons. On propose le statu quo pour le moment. Peut-être faudra-t-il développer une équation juste du financement provenant d'institutions provinciales pour tenir compte des organismes régionaux. La formule actuelle est bonne ; une formule de péréquation et dons de MRC qui restent dans la MRC.
- Une enveloppe distincte pour les organismes à caractère régional? L'idée est bonne. Toutefois, les organismes qui ont accès à cette enveloppe doivent réaliser des activités dans toutes les MRC de la Gaspésie et des Îles. L'enveloppe doit-être créée seulement à partir des dons régionaux (pas les dons des MRC). De plus, l'organisme doit desservir de la clientèle dans toutes les MRC.

3. Stratégies pour analyser les demandes de financement et cibler/mesurer les impacts en lien avec les priorités locales et les champs d'action de Centraide GÎM.

- On apprécie le processus actuel d'analyse et de suivi des demandes de financement (organismes, CARO), mais avec quelques recommandations pour l'améliorer.
 - Les demandes de financement sont similaires d'année et année. Les membres CARO proposent de réaliser les demandes aux trois ans avec une reddition de compte annuelle (les montants alloués seraient officialisés annuellement selon les montants du financement disponible).
 - Il y a peu d'information disponible pour les acteurs du milieu sur comment se fait la répartition du financement aux organismes d'une MRC.
- Les membres CARO apprécient en général leur rôle dans l'analyse des demandes de financement. Leurs connaissances du milieu sont bonnes et doivent continuer d'être mises à profit. La recherche de consensus dans la distribution des fonds disponibles est grandement appréciée.
 - On recommande l'apport d'outils simples aux membres du CARO pour les accompagner dans la lecture du portrait, des enjeux et des priorités du milieu, afin de nourrir leur analyse des demandes de financement.
 - Il reste quelques ajustements (mises à jour) à faire aux outils d'analyse (cadre de référence, formulaires d'analyse, etc.) pour qu'ils soient cohérents et adaptés à la nouvelle Stratégie.
- Les organismes soutenus sont satisfaits en général de la reddition de compte actuelle. Toutefois, il est également proposé de simplifier la reddition et de la baser en grande partie sur les rapports annuels des organismes.
 - Un défi : continuer de simplifier la reddition de compte tout en évaluant et communiquant plus efficacement l'impact de Centraide GÎM et des organismes soutenus en lien avec la lutte à la pauvreté
 - Deux dimensions : le service ciblé par l'organisme permet de mettre des mots et des images sur l'impact de Centraide GÎM. Maintenir une reddition de compte plus large permet de mieux comprendre l'ampleur de l'impact de Centraide GÎM.
 - L'impact de Centraide GÎM va plus loin que le service spécifique mentionné par l'organisme soutenu dans sa demande de financement (et le nombre de personnes accompagnées mentionnées dans la grille de reddition de compte) – une reddition plus globale devrait être demandée, sur la mission de l'organisme (en tenant compte du financement reçu – pourcentage de l'aide par rapport au budget global de l'organisme).
 - Il est important de tenir compte de l'impact sur la qualité de vie de personnes vulnérables accompagnées
 - Proposition que le rapport d'activités et les états financiers forment la reddition de compte à Centraide GÎM. Ouverture à ce que l'organisme démontre une meilleure visibilité à Centraide GÎM dans son rapport d'activité et inclus des témoignages de sa clientèle.
 - Tenir compte du montant de l'aide accordé aux organismes soutenus (pourcentage du budget global) car cela a un effet important sur l'impact de Centraide GÎM avec l'organisme.
 - Certains organismes soutenus ne produisent pas de rapport annuel – une bonne communication et un soutien pour la reddition sont nécessaires pour ces organismes.
 - Importance de soutenir le déploiement des services sur le territoire pour favoriser l'accès aux services par les populations vulnérables.
 - Une bonne base pour commencer la reddition pourrait être construite à partir des critères liés à l'action communautaire autonome.

- À voir aussi : exercice d'évaluation participative pour certaines actions soutenues (voir expérience des démarches intégrées en développement social).
- Il serait intéressant de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds pour la reddition de compte, le suivi des impacts du financement, etc. Par exemple : harmoniser les démarches de reddition avec le responsable du PSOC et maintenir de bonnes relations/collaborations avec celui-ci. Pour harmoniser la reddition, il faudra peut-être tenir compte de la date de soumission des états financiers et des rapports d'activités par les autres bailleurs de fonds.

4. Stratégies pour informer et sensibiliser la communauté aux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et aux impacts de l'apport de Centraide GÎM en lien avec ses champs d'action (pont vers la campagne de levée de fonds et les donateurs)

- Il serait intéressant d'organiser plus de rencontres entre les organismes soutenus et les donateurs : les témoignages et visites d'organismes sont une bonne recette.
- Il y a un grand besoin de communication et de sensibilisation sur les enjeux de la lutte à la pauvreté auprès de la population, incluant la lutte aux préjugés envers les personnes vulnérables ou vivant dans la pauvreté.
- Les organismes soutiennent qu'ils ont besoin de mettre en valeur l'apport de leurs organismes dans la communauté. Enjeux liés à la communication des impacts de l'organisme (besoin d'outils pour faire connaître nos impacts).
- Proposition des Îles: collaboration entre le réseau de développement social, les organismes et Centraide avec la plateforme des capsules de la radio CFIM pour mettre en valeur l'impact et les actions des organismes soutenus et de Centraide.

Résultats d'un exercice de consultation de l'atelier de juin 2018 : propositions de rôles entre Centraide GÎM et les différents acteurs du milieu.

Organismes soutenus par Centraide

- Collaborer au rayonnement des impacts des organismes soutenus. Exemple : faire des capsules vidéo des organismes soutenus pour mettre en valeur ce qui est fait.
- Organiser des formations pour les organismes (communication, impacts des actions des organismes, etc.)
- Poursuivre le soutien à la mission des organismes et diversifier les façons d'y parvenir : Accompagner (services professionnels) vers la consolidation du financement reçu et d'autres bailleurs de fonds, influencer les instances gouvernementales et caritatives à soutenir également la mission.
- Augmenter la visibilité de Centraide dans les communautés toute l'année.
- Améliorer la collaboration dans la communication des impacts de l'organisme dans son milieu.

Acteurs régionaux RESSORT ROCGIM Direction santé publique Regroupements régionaux

- Collaborer à l'organisation de formations communes avec les acteurs en développement social.
- Élaborer des outils d'évaluation communs avec les acteurs régionaux
- Participer de façon ponctuelle à des rencontres de concertation afin de garder le pouls des démarches par MRC, régionales, sectorielles.
- Participer au comité co-accompagnement
- Participer aux chantiers régionaux du RESSORT (sécurité alimentaire, logement)
- Prioriser la participation à la concertation régionale vs locale
- Harmoniser la reddition de compte avec d'autres bailleurs de fonds (PSOC, etc.)

Réseaux intégrés de développement social de chaque MRC

- Créer un espace de dialogue entre les démarches intégrées en développement social et Centraide.
- Participation de Centraide aux grandes assemblées annuelles des démarches (la dernière de l'année préférablement)
- Organiser une rencontre annuelle avec Centraide et coordo des démarches intégrées.
- Développer les liens entre les représentants CARO et les mobilisations locales en DS.
- Encourager la participation des membres CARO et permanence Centraide aux grandes assemblées des réseaux de développement social (prioritaire) + autres instances de concertation au besoin (table pauvreté, etc.)
- Collaborer pour communiquer les enjeux du développement social et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (exemple de l'entente avec radio communautaire locale CFIM) – partage de témoignage entre Centraide, organismes et RDS).

MRC et Municipalités

- Sensibiliser aux enjeux de la campagne de financement de Centraide et aux actions réalisées sur leur territoire par les organismes financés.

Milieu économique Entreprises Chambres de commerce Etc.

- Établir des ponts avec les organismes syndicaux pour mieux rejoindre les travailleurs (campagne de levée de fonds).
- Sensibiliser les chambres de commerce au fait que les entreprises peuvent organiser une campagne.
- Sensibiliser aux enjeux sociaux et communautaires : faire connaître la mission de Centraide et des organismes qu'il soutient.
- Inviter les entreprises à visiter les organismes soutenus.
- Inviter les organismes à faire des témoignages dans les entreprises.

Population et donateurs (actifs ou potentiels)

- Informer, toucher, sensibiliser et inciter à donner
- Faire la promotion des réalisations de Centraide et des organismes qu'il soutient
- Encourager les organismes à être présents pour sensibiliser la population.
- Utiliser des réseaux sociaux pour rejoindre la population.
- Utiliser les médias traditionnels (CIEU, CHAU, Echo de la Baie, etc.) pour faire la promotion des organismes et donner en même temps de la visibilité à Centraide
- Sensibiliser les « groupes » aux donateurs : cela semble une réalité que les groupes ne saisissent pas bien.
- Sensibiliser la population aux enjeux du développement social. Communiquer les efforts des organismes soutenus (en collaboration avec eux).

Les organismes souhaitant faire partie des organismes associés à Centraide GÎM doivent formuler une demande d'accréditation et celle-ci doit être adoptée par le conseil d'administration de Centraide GÎM. Voici les critères d'accréditation pour les organismes.

- L'organisme doit être établi sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- L'organisme doit être sans but lucratif, autonome, et légalement constitué.
- L'organisme doit être enregistré auprès de l'agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) comme œuvre de bienfaisance et détenir un numéro à cet effet.
- L'organisme doit se conformer à la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38).
- L'organisme doit avoir un conseil d'administration composé majoritairement de personnes bénévoles élues en assemblée générale, de plus, l'organisme doit mettre en valeur l'action bénévole au sein de ses activités.
- L'organisme doit s'engager à respecter le protocole d'entente.
- L'organisme ne doit pas doubler la mission et les activités d'un organisme déjà reconnu par le milieu sur un même territoire. La notion de territoire devra être interprétée en tenant compte des réalités propres au milieu (rural ou urbain) et notamment elle pourra s'interpréter comme étant un quartier ou le secteur d'une ville.
- L'organisme ne doit pas être engagé dans des activités politiques partisans telles que définies par l'Avis sur les activités politiques partisans de l'Agence de revenu du Canada.
- L'organisme doit proposer une mission, des actions ou programmes en lien avec la mission et les champs d'actions de Centraide GÎM en plus d'œuvrer directement avec les personnes en situation de vulnérabilité de la Gaspésie et des Îles.

Les organismes suivants **sont inadmissibles** :

- L'organisme dont les buts sont **exclusivement des activités de loisir, de défense des droits et/ou à caractère social ou culturel** ; notamment le scoutisme, les clubs de l'âge d'or, les clubs sociaux ou de sport, etc.
- Les activités des groupes à caractères religieux, scolaire ou institutionnel, incluant notamment, mais non limitativement, les comités d'école, les conseils de pastorale, les comités de bénéficiaires, etc.
- Les organisations axées sur les services de la santé exclusivement physique (suite à des maladies infectieuses, chroniques, traumatisme non intentionnel tel que défini par le ministère de la Santé)
- Les organismes qui offrent des services de résidence pour personnes âgées.
- Les regroupements d'organismes ou les instances de concertation dont les services ne s'adressent pas à des individus, mais bien à d'autres organismes.
- Les fondations, téléthons et autres organisations de levée de fonds.
- Les demandes provenant des institutions du réseau de la santé et des services sociaux, CLSC ou autres établissements ou de programmes d'emploi du réseau public et parapublic.

De plus, étant donné que Centraide GÎM réalise une levée de fonds au nom des organismes associés, on demande aux organismes accrédités de participer à la campagne Centraide. De plus, les organismes associés à Centraide GÎM sont restreints dans leurs activités de financement : les activités de financement ne doivent pas être réalisées lors de la campagne de Centraide GÎM du 1^{er} octobre au 31 décembre et certaines restrictions s'appliquent pour les activités de financement de l'organisme en dehors de la campagne de Centraide. Ces modalités sont précisées dans le protocole d'entente de Centraide GÎM. L'organisme qui ne dépose pas de demande d'aide financière une fois accrédité, ou qui, sans raison valable, refuse l'allocation qui lui est offerte par Centraide GÎM, perd son statut d'organisme associé et doit formuler une nouvelle demande d'accréditation.

- Plan d'action communautaire (incluant les fiches par champs d'actions et les fiches par territoire de MRC)
- Guide pour les organismes soutenus avec la demande d'accréditation, le formulaire de demande de soutien financier, le protocole d'entente et le formulaire de reddition de compte
- Guide pour les comités d'analyse et de relation avec les organismes >(CARO) et le conseil d'administration de Centraide GÎM.
- Rapport annuel sur les changements sociaux produits (à partir de septembre 2019)